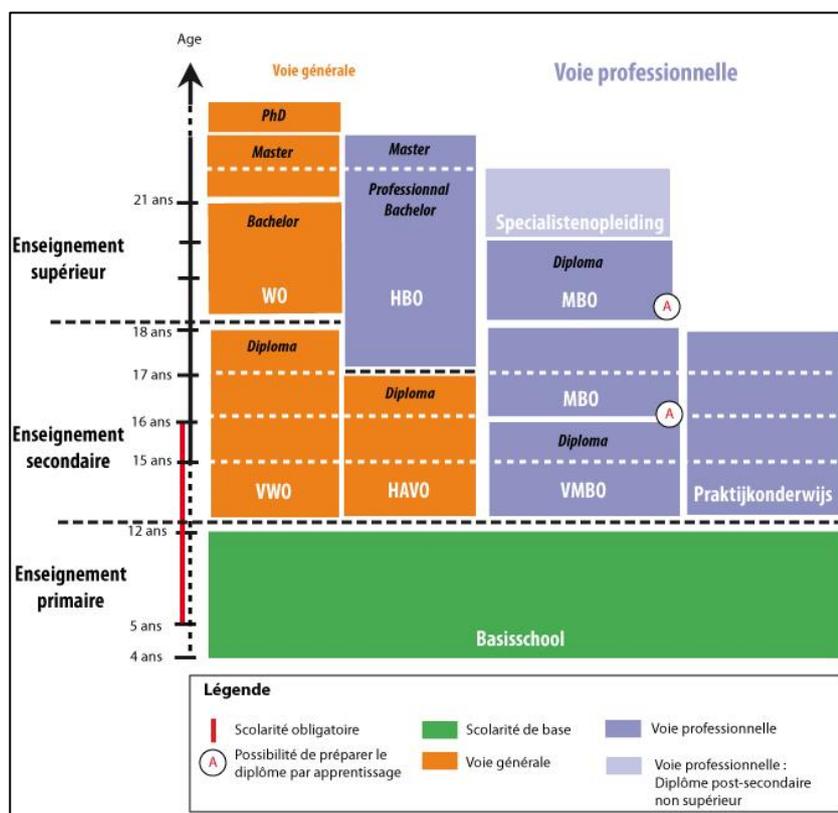


PAYS-BAS

Une orientation précoce des élèves

STRUCTURE DU SYSTÈME ÉDUCATIF AUX PAYS-BAS



Basisschool : école élémentaire

PRO – praktijkonderwijs : practical training

VWO – voorbereidend wetenschappelijk onderwijs : enseignement secondaire pré-universitaire

MBO – Middelbaar beroepsonderwijs : enseignement professionnel moyen

HAVO – hoger algemeen voortgezet onderwijs : enseignement général secondaire supérieur

HBO – Hoger beroepsonderwijs : enseignement professionnel supérieur

CHIFFRES CLÉS

- La singularité du système néerlandais tient à l'**orientation précoce dès l'âge de 12 ans vers la voie de formation générale ou la voie professionnelle.**
- La part du PIB investie dans l'éducation aux Pays-Bas est de **6 %** (contre 6,1 % en moyenne dans les pays de l'OCDE).
- En 2015, près de **11 %** des jeunes de moins de 25 ans étaient au chômage.
- En 2012, **33 % des 25-64 ans étaient diplômés de l'enseignement supérieur** (tout comme la moyenne dans les pays de l'OCDE).
- Les taux de chômage respectifs des non diplômés du secondaire, des diplômés du secondaire et des diplômés du supérieur s'élèvent à **7%, 5% et 3%** ; contre 14%, 8% et 5% en moyenne dans les pays de l'OCDE.

SYSTÈME ÉDUCATIF

L'enseignement primaire dure 8 ans. À l'âge de 12 ans, les élèves optent pour l'un des trois types d'enseignement secondaire : l'enseignement secondaire préprofessionnel (**VMBO**, 4 ans), l'enseignement secondaire général supérieur (**HAVO**, 5 ans) ou la formation préuniversitaire (**VWO**, 6 ans).

La grande part de la formation professionnelle initiale, appelée « enseignement professionnel moyen » (**MBO**), est dispensée par deux types d'établissements publics : les centres régionaux de formation (**ROC**) et les centres de formation agricole (**AOC**). Depuis 1996, **les établissements éducatifs privés peuvent également dispenser des programmes d'éducation et de formation** relevant de la structure nationale des qualifications. Les programmes de formation sont proposés dans quatre domaines : technologie, commerce et gestion, soins de santé et services, agriculture.

La structure nationale des qualifications professionnelles (**kwalficatiestructuur beroepsonderwijs – KSB**) comporte quatre niveaux :

- Niveau I (**assistentenopleiding** – « formation d'assistant »), d'une durée maximale d'une année, prépare les apprenants à l'exécution de tâches simples ;
- Niveau II (**basisberoepsopleiding** – « formation professionnelle de base »), d'une durée de 2 ou 3 ans, prépare les apprenants à l'exécution de tâches plus complexes ;
- Niveau III (**vakopleiding** – « formation professionnelle »), d'une durée de 2 à 4 ans (2 après l'achèvement du niveau II), prépare les apprenants à exécuter des tâches en toute autonomie ;
- Niveau IV (**middenkaderopleiding** – « formation de cadre intermédiaire »), généralement d'une durée de 4 ans, prépare les apprenants à exécuter des tâches spécialisées en toute autonomie. L'achèvement avec succès de cette formation donne accès à l'enseignement professionnel supérieur.